

ACCUEIL DE LOISIRS NOTE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les modalités obligatoires d'inscriptions sur l'activité de centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires pour l'année 2024-2025 :

Inscriptions - Article 2 – Inscriptions pour les activités de loisirs et délai de prévenance (mercredis et vacances scolaires) :

AU PLUS TARD :

- 48h avant la date de fréquentation pour les mercredis.
- 10 jours avant la période pour les petites vacances scolaires.
- 1 mois avant la période pour les vacances d'été (Date butoir début juin pour juillet et aout).
- Le délai d'annulation est maintenu à 48h avant la date de fréquentation.

RAPPEL DES DATES BUTOIRS 2024-2025 :

- Vacances d'Automne (21 au 31 octobre) : Date butoir des inscriptions le **12 octobre**
- Vacances de Noël (23 décembre au 3 janvier) : Date butoir des inscriptions le **14 décembre**
- Vacances d'Hiver (17 au 28 février) : Date butoir des inscriptions le **8 février**
- Vacances de Printemps (14 au 25 avril) : Date butoir des inscriptions le **5 avril**
- Pont de l'Ascension : Ouverture du centre de loisirs le **30 mai 2025 (Délai d'inscription 48h)**
- Vacances d'Eté (7 juillet au 29 aout 2025) : Date butoir des inscriptions le **7 juin**

**Veillez noter que les réservations sont à réaliser avant la date butoir pour
La totalité de la période de vacances concernée.**

Hors délai, l'inscription se fera sous réserve de places et avec majoration.

Il est formellement interdit de déposer un enfant non-inscrit au Centre de loisirs

Les réservations seront réalisées sous réserve que les familles soient à jour de paiements de factures

Fonctionnement général du service - Article 1 – Jours de fonctionnement et lieux d'accueil :

Un accueil est proposé au Centre de loisirs Édouard Fosse de 7h00 à 9h00 le matin et de 17h00 à 19h00 le soir. Les arrivées pour une demi-journée sont à partir de 11h30 et les départs pour une demi-journée sont à 13h30. Aucun départ ou arrivée n'est autorisé en dehors de ces horaires.

Des points de ramassage en bus sont organisés par la ville :

- Arrêt de bus Duvivier (Rue Edouard Branly): départ à 8h30, retour à 17h50
- Arrêt de bus Basses Meunières (Rue des Basses Meunières): départ à 8h40, retour à 17h40
- Arrêt de bus Fosses Rouges (Rue Edouard Fosse): départ à 8h50, retour à 17h30
- Arrêt de bus Hôtel de Ville (Avenue du Président Wilson): départ à 8h30, retour à 17h50
- Arrêt de bus Place Robespierre (Place Robespierre): départ à 8h40, retour à 17h40
- Arrêt de bus Fontaine Agnès (Avenue de la Source) : départ à 8h50, retour à 17h50

VEILLEZ A NE RESERVER QU'UN SEUL POINT D'ARRET DE BUS SVP

La commune mettra tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les conditions les plus favorables et efficaces mais doit également veiller à optimiser la gestion des structures.

Rachid TERZI
Directeur Général Adjoint



Hôtel de Ville

5, avenue du Président Wilson – 78520 Limay
Tél. : 01 34 97 27 27 - Fax : 01 34 97 27 34

*Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire
à l'adresse ci-dessus, en rappelant les références du service*